

	<h1>CHS-CT</h1>	
	<p>Du 07 Novembre 2022</p>	
<p>E-mail : fo.ddfip63@dgfip.finances.gouv.fr fo.ddfip63@gmail.com</p>		
<p>Téléphone : 06-49-04-11-89</p>		

Monsieur le Président,

Si le pouvoir d'achat est aujourd'hui la première préoccupation des salariés, nous ne devons pas occulter la situation sociale des administrations économiques et financières sacrifiées sur l'autel des diverses réformes et suppressions d'emplois.

Nous sommes donc, paraît-il, rentrés dans l'ère de la sobriété après une période d'insouciance et d'abondance.

L'insouciance n'a-t-elle pas été d'octroyer depuis des années des milliards d'euros aux entreprises sans aucune contrepartie, 124 milliards selon un ancien ministre ?

Quant à l'abondance, force est de constater que la majorité de nos concitoyens ne l'a jamais vécue. 12 millions de Français vivent sous le seuil de pauvreté, soit presque 1 Français sur 5.

Notre ministère, taxé d'exemplaire depuis de si nombreuses années, devient au moment de la présentation de ce PLF une exception en étant le seul à perdre des effectifs. Rappelons qu'en 2020, nous faisons partie des indispensables pendant le confinement. 2020 qui semble aujourd'hui si lointain pour le ministre.

Depuis 20 ans, la DGFIP a perdu plus de 30.000 emplois, contribuant ainsi à la dégradation des conditions de travail des agents. Aujourd'hui encore, et selon le directeur général, on devrait se féliciter de la suppression de 850 emplois en 2023.

Ces suppressions d'emplois ont non seulement impacté le maillage territorial avec l'abandon des zones rurales et péri-urbaines, mais également aggravé et détérioré les conditions de travail de nos collègues. Les tensions sont palpables, la souffrance bien présente. Nombre de postes et services souffrent et ont le sentiment d'être abandonnés par la direction. L'argument de la suppression de la taxe d'habitation et de la redevance audiovisuelle ne saurait les justifier.

D'ailleurs, la poursuite des réformes dans cette direction renforce le sentiment d'abandon du service public de proximité par les citoyens. Ce n'est certainement pas les « maisons d'intérim » de service public qui répondront à leurs besoins.

La DGFIP est en perpétuelle effervescence et ne laisse aucun temps d'adaptation aux agents empêchant toute sérénité dans le travail.

A la Douane, la nouvelle planification du transfert des taxes à la DGFIP ne constitue qu'un report d'application, même si une certaine inflexion sur certains points majeurs de cette réforme a été notée. Il est fort dommage d'avoir perdu trois ans et mis sous tension les services de cette direction alors que les syndicats avaient pointé dès l'origine les incohérences de cette réforme.

Une tension qui a rejilli à l'annonce de la décision du Conseil Constitutionnel remettant en question la légitimité de l'article 60 du code des douanes.

L'année de sursis accordée doit permettre de sécuriser la base juridique des contrôles douaniers.

L'INSEE, depuis la fin de la DR de Clermont-Ferrand connaît un sursis. Le sentiment d'incertitude ne permet pas de travailler dans des conditions sereines.

L'ENFiP doit faire face à un enjeu majeur en formant un grand nombre d'agents dans les prochaines années alors même que les enseignants ont exprimé un profond mal être dont la direction centrale ne semble pas en prendre toute la mesure.

En contrepartie de toutes ces réformes gouvernementales, les collègues attendent toujours une revalorisation significative du point d'indice à la hauteur des pertes subies depuis l'an 2000. Aujourd'hui pour retrouver le pouvoir d'achat du point d'indice du 1er janvier 2000, il faudrait augmenter la valeur du point de 22,9 %. Les collègues attendent également une réelle augmentation des taux de promotions internes.

Concernant les conditions de travail des personnels, la récente enquête de l'observatoire interne du Ministère révèle que les agents évaluent à 6,4 sur une échelle de 10, leur niveau de stress en lien avec une augmentation des charges de travail de près de 56%.

68 % des agents estiment que la DGFIP ne porte pas suffisamment attention à la qualité et aux conditions de vie au travail.

Concernant les changements au sein de la DGFIP, 66% d'entre eux pensent que les orientations ne vont pas dans le bon sens... Ils expriment aussi à 57% leurs inquiétudes par rapport à leur avenir au sein de notre administration.

Malheureusement, à l'instar du DUERP qui recense bon nombre des problématiques liées aux conditions de travail et dont les plans de prévention ne sont pas toujours à la hauteur des enjeux, cet observatoire interne prend chaque année la température du moral des agents sans que les responsables en tirent les bonnes analyses et surtout les bonnes réponses.

De même, dans le prolongement des annonces gouvernementales, notre ministère a élaboré un plan dit de « sobriété énergétique ».

Les principales mesures sont déjà connues : locaux à 19°, rénovation énergétique des bâtiments, actions éco-responsables, avec amplification du télétravail, achats de véhicules électriques pour les déplacements professionnels.

Les évènements internationaux et climatiques nécessitent des changements de comportement, mais comme trop souvent aujourd'hui, attention à ne pas tomber dans l'infantilisation où notre ministre nous dit comment s'habiller, et la culpabilisation des agents où on dit quand laver son linge, quand éteindre la lumière.

Le bilan GES (gaz à émission de serre) pointe l'impact fort des trajets domicile-travail, dans un contexte de restructurations. Les fermetures de sites ont entraîné un allongement des trajets pour les agents, ce qui vient appuyer la revendication **FO Finances** d'arrêter les restructurations.

Faire reporter les efforts sur les agents en les incitant fortement à développer le télétravail, en revalorisant à un montant ridicule l'indemnité journalière, est un renversement de l'effort demandé inacceptable.

La prochaine étape ne sera-t-il pas de supprimer purement et simplement les surfaces des locaux en regroupant les agents dans des open-spaces ?

Pour **FO Finances**, les économies d'énergie seront d'autant mieux acceptées et mises en œuvre si elles ne sont pas corrélées à des contraintes et des entraves à la liberté individuelle et collective.

Dans cet environnement professionnel dégradé, **FO Finances** porte une grande attention à une politique ambitieuse d'hygiène, de sécurité et de santé au travail.

En ce sens, la disparition des CHSCT, dont le rôle central a été un marqueur durant la crise sanitaire, est pour notre fédération un contre sens préjudiciable à la santé des agents et un mauvais signal envoyé aux agents. La fusion des instances, conséquence de la loi du 6 août 2019, qui marque un recul sans précédent pour la démocratie sociale dans la fonction publique, ne doit pas se traduire par une remise en cause du budget consacré à la politique ministérielle santé, sécurité et conditions de travail, construite depuis plus de trente

ans à Bercy, et une diminution des droits pour les élus titulaires et suppléants dans les CSA et leurs émanations, les formations spécialisées (FS).

En ce sens, **FO Finances** portera une grande attention sur le projet de loi de finances 2023 qui doit reprendre l'engagement formulé par nos ministres au CTM du 23 juin.

Cependant, beaucoup restent à faire pour mettre en œuvre une vraie politique de prévention.

Pour **FO Finances** le vrai remède pour améliorer les conditions de travail et faire que les agents renouent avec leur administration, se trouve dans l'arrêt des suppressions d'emplois, l'augmentation du point d'indice, l'arrêt des réformes incessantes et le RETRAIT des projets technocratiques et délirants.

Le rideau tombe aujourd'hui sur cette dernière séance du CHSCT interministériel.

Les élections professionnelles prochaines vont déterminer la nouvelle représentativité syndicale dans une nouvelle instance, le CSAL .

FO Finances remercie les divers secrétaires animateurs et animatrices, sans qui ce CHS-CT n'aurait pas réussi à fonctionner ainsi que les acteurs de prévention (médecins, assistantes sociales, ISST, assistants de prévention).

Les élus **FO**, même privés de leurs collègues des Douane, ENFiP et INSEE, siégeront avec toujours la même volonté et la même énergie pour défendre les missions, les emplois, les conditions de travail, les traitements et les carrières et ils exprimeront leurs votes avec comme seule boussole les intérêts matériels et moraux des personnels.

Plus que jamais, **FO Finances** revendique :

→ le maintien de la politique ministérielle de santé au travail et des CHS-CT avec un budget dédié, ainsi que la préservation voire le renforcement de notre réseau d'acteurs de prévention au bénéfice de l'ensemble des agents.

→ la prise en compte réelle de la question des effectifs dans le cadre des outils d'évaluation des risques ;

→ l'arrêt des suppressions d'emplois, restructurations et fermetures de sites

→ le maintien de toutes les missions ainsi que de l'ensemble des services avec l'attribution des moyens en personnels.

FO-DDFIP63 : ESI La Parlette - 17 Rue de la Parlette - 63000 Clermont-Ferrand

